

SPIM

**CONSEIL DE L'ÉCOLE DOCTORALE
JEUDI 31 JANVIER 2019 A 14H**

BIENVENUE

ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des nouvelles EA
- II. Nouvelle composition du conseil de l'ED
- III. Bilan inscriptions 2018/2019
- IV. Budget : bilan 2018 et dotation 2019
- V. Attributions des contrats doctoraux Etablissement
- VI. Validation fiche de recrutement
- VII. Graduate School EIPHI
- VIII. Points d'information (organisation des élections des doctorants / Dispositif ICE / Calendrier CAC restreints / Ma thèse en 180s)
- IX. Questions diverses

I. PRESENTATION DES NOUVELLES EA



II. NOUVELLE COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ED



III. BILAN INSCRIPTIONS 2018/2019

INSCRIPTIONS 2018/2019 (chiffres au 15/01/2019)

Pôle	Nombre d'inscrits	Nombre d'inscrits 2017/2018	Césures	Abandons
UFC	211 dont 49 primo arrivants (+5 non réinscrits à ce jour + 20 1 ^{ère} année non inscrits à ce jour)	219	2 (2 en 2017/2018)	3 (4 en 2017/2018)
UTBM	109 dont 21 primo arrivants	126	1	2 (4 en 2017/2018)
UB	94 dont 24 primo-arrivants	88	0	0 (3 en 2017/2018)
TOTAL	414	435	3	5

INSCRIPTIONS DEROGATOIRES 2018/2019 et 2017/2018

Dérogations >3 ans	4 ans	5 ans	6 ans
UB	18 en 2018/2019 17 en 2017/2018	10 en 2018/2019 6 en 2017/2018	0 en 2018/2019 3 en 2017/2018
UFC	44 en 2018/2019 43 en 2017/2018	8 en 2018/2019 14 en 2017/2018	3 en 2018/2019 1 en 2017/2018
UTBM	29 en 2018/2019 14 en 2017/2018	6 en 2018/2019 1 en 2017/2018	2 en 2018/2019 0 en 2017/2018
Total	91 en 2018/2019 74 en 2017/2018	24 en 2018/2019 21 en 2017/2018	5 en 2018/2019 4 en 217/2018

SOUTENANCES 2018

Pôle	Nombre de soutenances
UFC	60 dont 9 HDR (2017 : 62 dont 9 HDR)
UTBM	39 (2017 : 20)
UB	25 (2017 : 22)
TOTAL	124 (104 en 2017)

TYPE DE FINANCEMENT DES DOCTORANTS 2018/2019 au 15/01/2019

TYPE DE FINANCEMENT	UB	UFC	UTBM	TOTAL
ANR, projets de recherche, Europe	8	35	1	44
CIFRE	6	31	10	47
Contrats Région	13	54	9	76
Contrats doctoraux MESRI	21	57	15	93
Financements étrangers (bourses)	2	24	54	80
Financements pour étrangers (bourses France)	16	4	5	25
Organismes de recherche	3	3	1	7
Salarié (thèse sans financement spécifique)	13	12	14	39

IV. BUDGET : BILAN 2018 ET DOTATION 2019

Pour 2019, budget global de la mission doctorale = 616 300 €

Dont :

- 156 650 € pour le budget mutualisé
- 459 650 € à répartir entre les 6 ED

Détail du budget mutualisé prévisionnel :

- Formations transversales : 68 000 €
- Communication/événements : 21 000 €
- Actions du Collège doctoral : 34 650 €
- Fonctionnement mission doctorale : 33 000 €

Indicateurs :

- Inscrits en thèse au 30/06/18 (pour l'année universitaire 2017/2018)
- Soutenances de thèse en 2018 (année civile)
- Inscrits à l'HDR au 30/06/18 (pour l'année universitaire 2017/2018)
- Soutenances HDR en 2018 (année civile)

	Inscrits en thèse				Soutenances de thèse				Inscrits en HDR				Soutenances d'HDR			
	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total	Besançon	Dijon	Belfort	Total
CP	66	114		180	17	25		42	2	2		4	2	2		4
DGEP	50	192		242	7	24		31	0	0		0	0	1		1
ES	143	242		385	28	52		80	15	11		26	7	15		22
LECLA	92	120		212	11	19		30	1	0		1	1	2		3
SEPT	203	207	11	421	26	25	3	54	1	2		3	1	4		5
SPIM	213	89	125	427	51	12	39	102	7	1		8	9	5		14
Totaux	767	964	136	1867	140	157	42	339	26	16		42	20	29		49

Clé de répartition

(BCD du 1^{er} mars 2018) :



25% part forfaitaire

35% inscrits thèse/HDR

40% soutenances

thèses/HDR

	Inscrits	Sout.	Dotation	70%	30%
CP	184	46	56 456,18 €	39 519,33 €	16 936,86 €
DGEP	242	32	54 709,90 €	38 296,93 €	16 412,97 €
ES	411	102	102 122,69 €	71 485,88 €	30 636,81 €
LECLA	213	33	52 739,85 €	36 917,89 €	15 821,95 €
SEPT	424	59	82 842,00 €	57 989,40 €	24 852,60 €
SPIIM	435	116	110 779,37 €	77 545,56 €	33 233,81 €
Totaux	1909	388	459 650,00 €	321 755,00 €	137 895,00 €

- Depuis le 21/01 : crédits ouverts à hauteur de 10 000 € par ED
- Passage pour info au CAC le 13 février
- Envoi des courriers de notification
- Passage en CA le 21 mars
- Régularisation des lignes de crédit le 22 mars. Un point sera fait courant juin 2019 pour réaffecter les budgets si besoin.

Documents supports : - *Matrice budget prévisionnel*
- *Liste de libellés*

Objectifs :

- Améliorer le suivi des dépenses des ED
- Être en capacité d'analyser la façon dont les budgets sont consommés
- Chaque ED, dès notification de sa dotation : définir un budget prévisionnel dans le cadre de la matrice proposée
- Ouverture des lignes correspondantes, réparties en 3 masses : fonctionnement, personnel, investissement
- Utilisation par tous des libellés proposés pour une analyse aisée faisant ressortir la politique de l'ED

V. ATTRIBUTIONS DES CONTRATS DOCTORAUX ETABLISSEMENT



VI. VALIDATION FICHE DE RECRUTEMENT

Proposition de formulaire Sélection de candidats pour un recrutement sur un contrat doctoral

THÈSE	
<i>Titre de la thèse</i>	
<i>Laboratoire/Département/ Équipe (ED SPIM)</i>	
<i>Encadrement</i>	
<i>Financement</i>	
<i>Etablissements de cotutelle / codirection si encadrement dans deux laboratoires</i>	

PROCESSUS DE SÉLECTION	
<i>Canaux de diffusion</i>	
<i>Nombre de candidatures reçues</i>	
<i>Nombre de candidats auditionnés</i>	
<i>Activités proposées pour la sélection</i>	

INFORMATIONS ET DOCUMENTS FOURNIS LES CANDIDATS RETENUS (<i>cases à cocher</i>) Il s'agit ici d'une « checklist » minimale sur laquelle le bureau de l'ED se base pour analyser les dossiers										
Sujet de thèse										
Nom du candidat	CV	Lettre de motivation	Notes M2(ou équivalent)	Classement M2 (si disponible)	Notes M1 (ou équivalent)	Classement M1 (si disponible)	Niveau langues anglais / français	Lettre(s) de recommandation	Contact	Autres documents (préciser)

CLASSEMENT DES CANDIDATS RETENUS: ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION

1. **Ma Candidate PRÉFÉRÉE**
Avis argumenté sur le ou la candidate
2. **Mon Deuxième CHOIX**
Avis argumenté sur le ou la candidate
3. **Ma Troisième OPTION**
Avis argumenté sur le ou la candidate
4. **Ma Roue de SECOURS**
Avis argumenté sur le ou la candidate

Sont attendus des commentaires argumentés sur :

- ✓ La nature des échanges entre encadrants et candidat (présentiel, visio, téléphone, nombre d'entretiens par doctorants...)
- ✓ L'adéquation au sujet en termes de connaissances (parcours, UE, notes...)
- ✓ La qualité de la formation suivie / université d'origine du candidat
- ✓ L'adéquation au sujet en termes de compétences (projets, stages, expériences professionnelles...)
- ✓ Mobilité internationale
- ✓ La position du candidat (master, ingénieur, professionnel, doctorant...)
- ✓ La motivation pour la thèse (activités, projet professionnel...)
- ✓ Le niveau en français et en anglais, oral et écrit

Cette liste n'est pas exhaustive ; elle a pour objectif de vous indiquer les critères principaux sur lesquels nous nous appuyons pour analyser les dossiers de recrutement des doctorants.

COMMENTAIRES GENERAUX

Commentaires généraux sur le processus de sélection....

VII. GRADUATE SCHOOL EIPHI



VIII. POINTS D'INFORMATION

ORGANISATION DES ELECTIONS DES DOCTORANTS EN CONSEIL ET CAC

Calendrier défini par le service juridique UBFC :

- Mercredi 16 janvier au jeudi 28 février : affichage des listes électorales (scrutins ED + CAC) et de la décision d'organisation du scrutin
- Au plus tôt le mercredi 16 janvier, au plus tard lundi 11 mars : début d'enregistrement de dépôt des candidatures
- Lundi 11 mars : réunion du comité électoral
 - avis sur la recevabilité des listes
 - avis sur l'éligibilité des candidats
 - tirage au sort de l'ordre de présentation des bulletins de vote/professions de foi
- Mercredi 13 mars : date limite de rectification d'une liste si inéligibilité
- Au plus tôt lundi 11 mars, au plus tard mercredi 13 mars : publication des listes de candidats

- Mercredi 13 mars : début de la campagne électorale
- Vendredi 15 mars : scellement électronique des urnes
- Mardi 19 mars : fin de la campagne électorale
- Mardi 19 au vendredi 22 mars : scrutin
- Vendredi 22 mars : dépouillement
- Lundi 25 mars : date limite de proclamation des résultats par UBFC + affichage
- Au plus tard vendredi 29 mars : date limite de dépôt d'un recours devant la commission de contrôle des opérations électorales au TA

DISPOSITIF ICE

Cadre du projet

Entrepreneuriat académique en BFC : Itinéraire Chercheur Entrepreneur (ICE) et PEPITE BFC

Objectif : renforcer la création d'entreprises innovantes par des étudiants issus de l'enseignement supérieur.

Souhait de la région BFC : favoriser l'émergence de jeunes entreprises innovantes en valorisant les résultats de la recherche (dispositif ICE) ou plus largement les connaissances acquises par les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur régional

→ ICE est un dispositif en plusieurs étapes qui correspondent à des degrés de maturation croissante

Étapes du projet ICE

Étape 1 : sensibilisation des étudiants à l'entrepreneuriat et à l'innovation et repérage des jeunes entrepreneurs et des projets

Étape 2 : Stage ICE : identification d'étudiants entrepreneurs potentiels par les laboratoires

Étape 3 : Thèses ICE : formation scientifique et entrepreneuriale en vue d'une création d'entreprise de haute technologie

Étape 3 bis : Post-doctorats ICE

Étape 4 : accompagnement de projets d'entreprises de haute technologie s'appuyant sur les résultats des laboratoires de recherche

Volume envisagé : 8 financements de thèse ICE

CALENDRIER CAC RESTREINTS

Mois	Date	Type
Février 2019	Mercredi 13 février 14h	CAC plénier
		CACR-A&B (bénéficiaires des dispenses de master)
		CACR-HDR (DAI HDR & Codir non HDR)
Mars 2019	Mercredi 13 mars 14h	CAC Plénier
Avril 2019	Mercredi 10 avril 14h (Avant dernier CACR)	CACR-HDR (DAI HDR & CoDir non HDR)
		CAC Plénier
Mai 2019	Mardi 21 mai à 14h	CAC Plénier
Juin 2019	Mercredi 26 juin à 14h (Dernier CAC plénier)	CAC Plénier
Juillet 2019	Mercredi 10 juillet (Dernier CACR)	CACR-A&B (bourses de mobilités entrantes)
		CACR-HDR (DAI HDR et CoDir non HDR)

MA THESE EN 180S

A ce jour, 18 doctorants ont indiqué vouloir participer :

5 DGEP

6 ES

2 SEPT

1 LECLA

3 SPIM

1 CP

Rappel du calendrier :

1^{ère} formation le 6 février

Pré-sélection des 10 finalistes début mars

2^{ème} formation le 5 mars

Finale régionale le 12 mars

Développement de partenariats pour l'édition 2019 :

- Rectorat et Pavillon des Sciences : mobilisation des lycées de l'agglomération de Montbéliard + Belfort
- Rectorat : don et remise du cadeau pour le lauréat du Prix des lycéens
- Ville de Montbéliard : théâtre
- Pays de Montbéliard Agglomération (à confirmer) : soutien à hauteur de 2500€ pour le transport des scolaires, la prestation technique et 500€ pour le Prix du Jury
- MGEN et CASDEN : Prix du public (en attente du montant)

Session réservée aux lycéens de 13h30 à 16h

Finale régionale à partir de 18h

Les invitations seront envoyées le 5 février > à relayer

IX. QUESTIONS DIVERSES

SPIM

MERCI A
TOUS

<http://ed-spim.univ-fcomte.fr/>